

A lush green forest stream with moss-covered rocks and waterfalls. The water flows over several small cascades, creating white foam. The surrounding vegetation is dense and vibrant green, with large leaves and ferns visible. The overall scene is a natural, protected area.

Les aires protégées :
Quelques repères

Visio-controverse, 12 octobre 2021

Bernard CHEVASSUS-au-LOUIS,
Président d'Humanité et Biodiversité

PROGRESSION

I. De quoi parle t'on ?

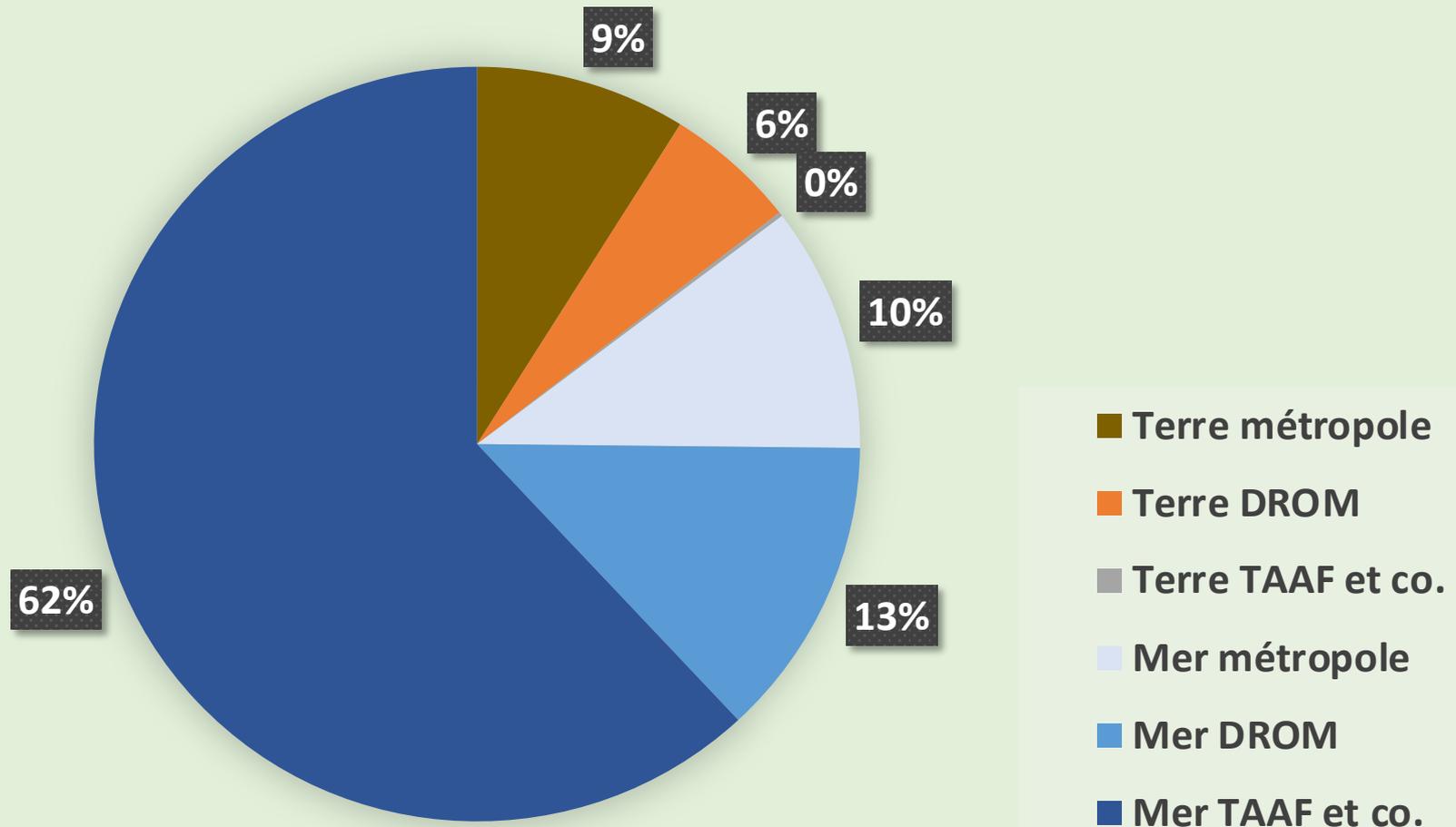
II. Les outils de protection : diversité et incertitudes

III. Focus sur la protection “forte”

I. De quoi parle t'on ?

**Les aires protégées françaises (hors Polynésie et Nouvelle-Calédonie) :
1562 milliers de Km² = 33,2% du territoire**

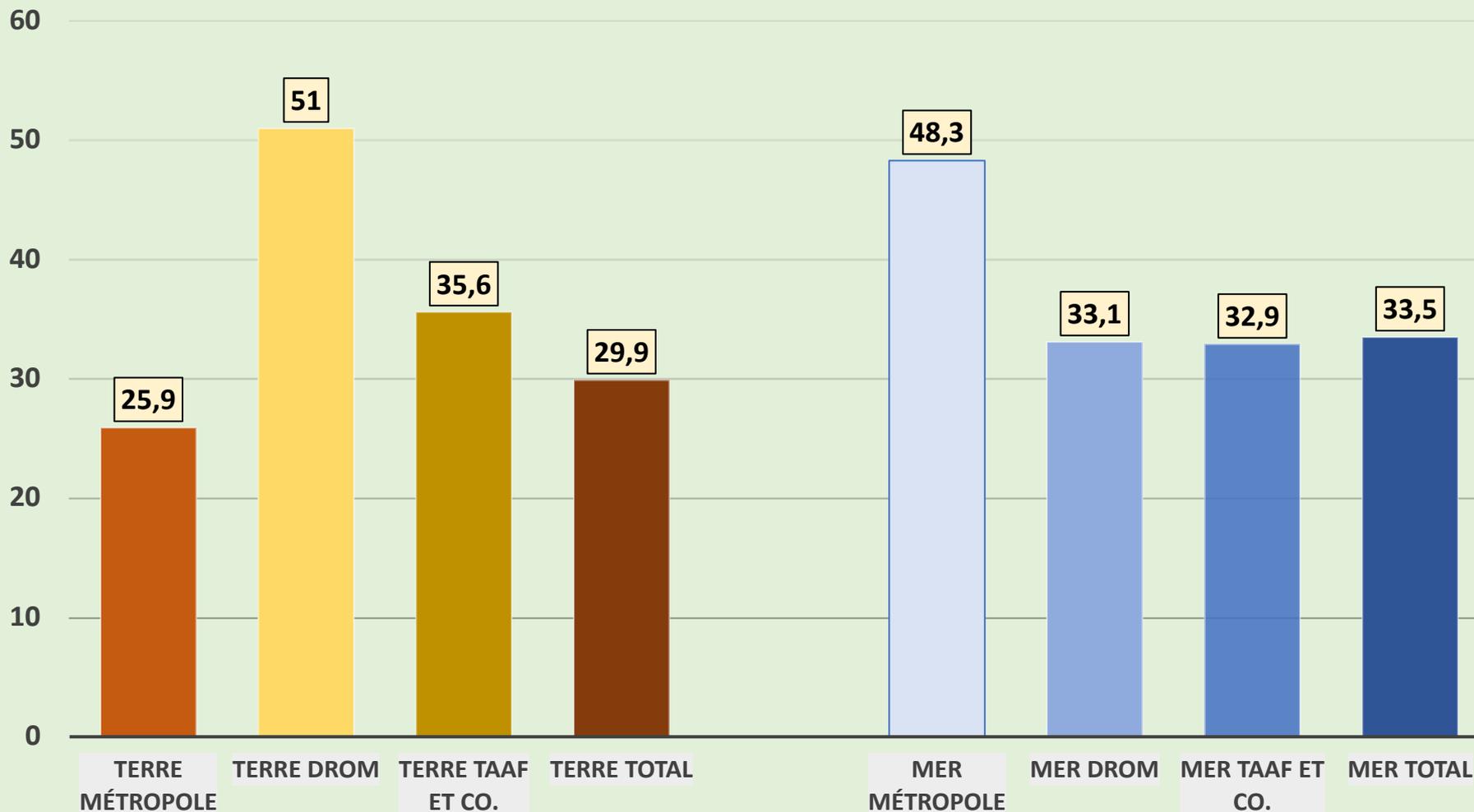
Source : INPN



I. De quoi parle t'on ?

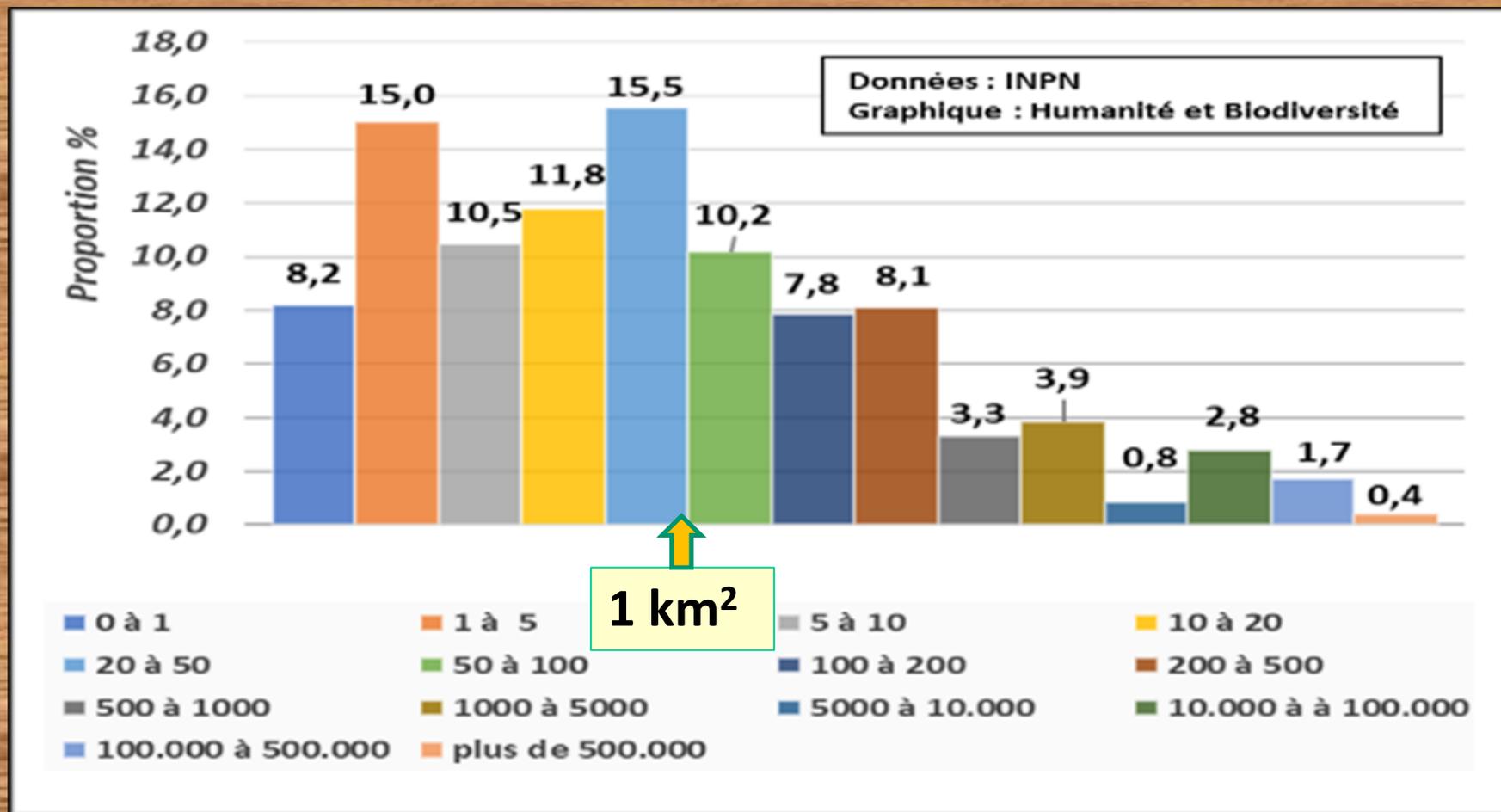
Les taux de protection des différents milieux

Source : INPN



II. Les outils de protection : diversité et incertitudes

Répartition des 4129 aires protégées recensées par l'INPN par classe de surface (en hectares)



De moins d'un hectare à plus de 1 million de km²

II. Les outils de protection : diversité et incertitudes

INTERNATIONAL

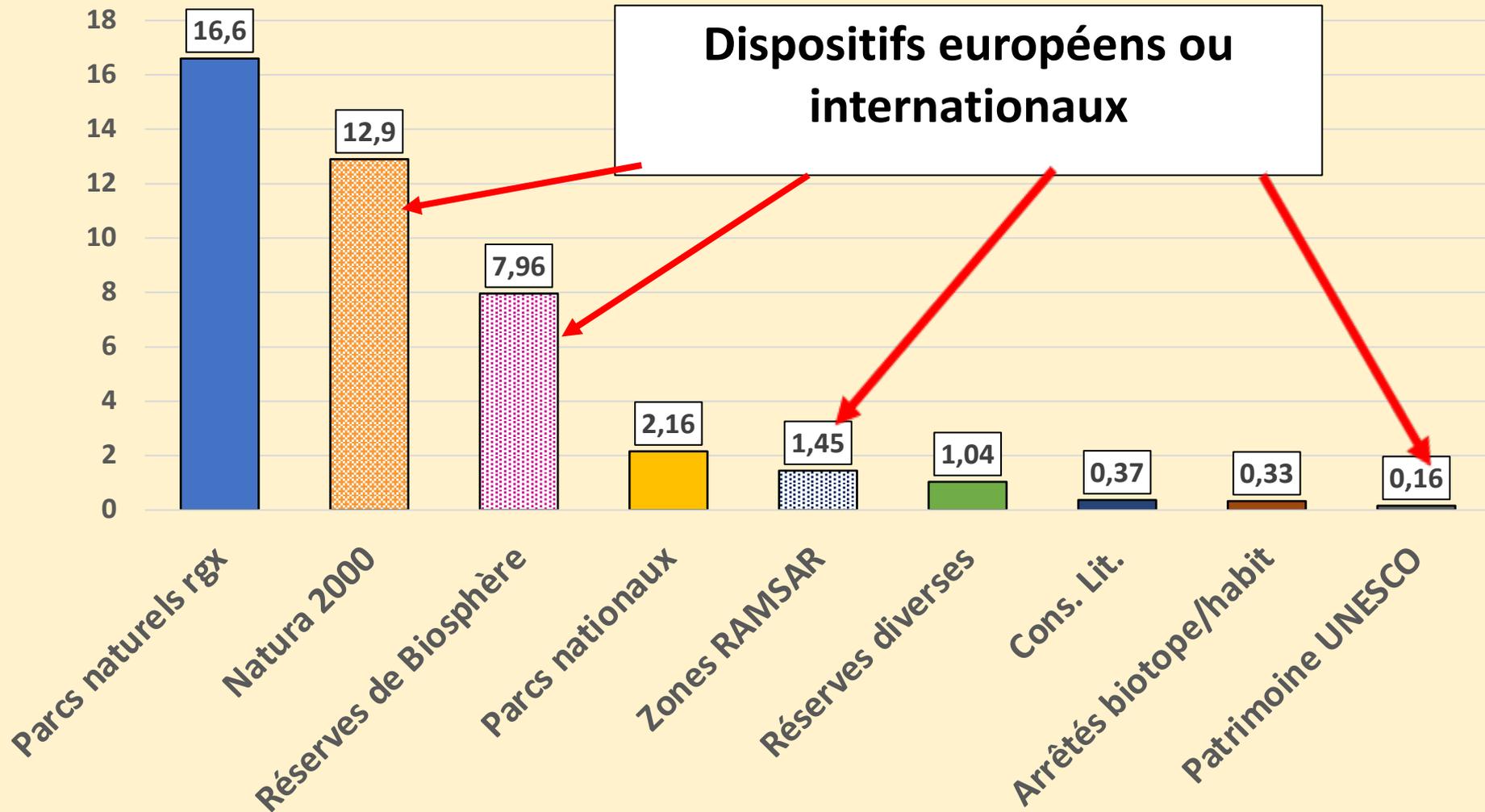
- Pas de définition internationale homogène des « aires protégées »
- Référence UICN : 15% terres et 8% mer
- Objectif 2030 UE et COP : 30%

FRANCE

- Plus de 6000 espaces protégés appartenant à 22 catégories
- Non inclus :
 - les ENS (3400 km²)
 - les forêts domaniales (17.000 km²)
 - les initiatives privées : refuges LPO (460 km²) , forêts ASPAS, oasis H&B, ORE...)

II. Les outils de protection : diversité et incertitudes

Principaux types d'espaces protégés terrestres métropolitains



Les différents espaces naturels protégés en France métropolitaine (2013)

Source : <http://www.zones-humides.org/reglementation/espaces-naturels-protectes-0>

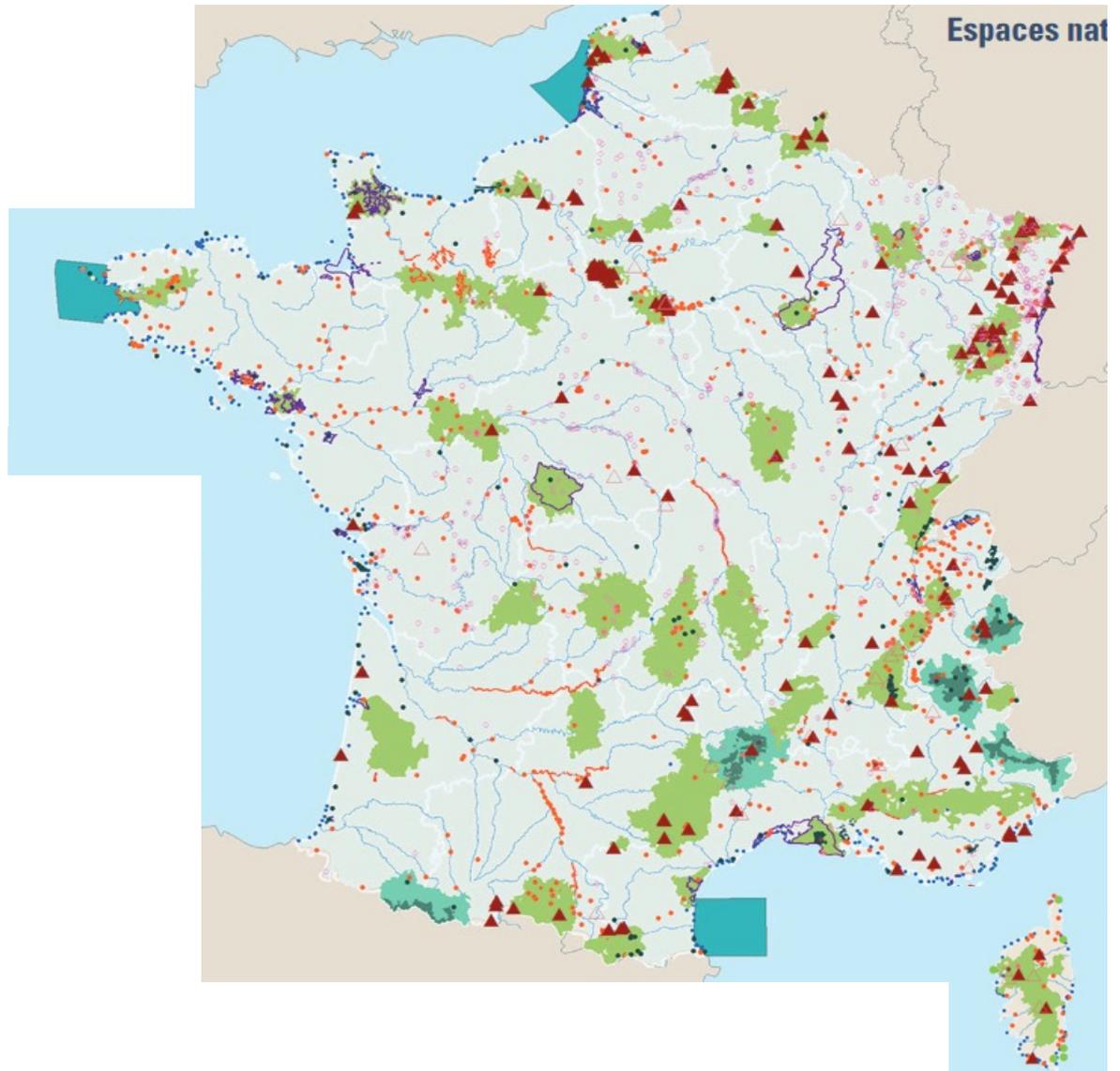
- Réserve naturelle nationale de moins de 5000 ha
- Réserve intégrale de parc national
- Réserve naturelle de Corse
- Conservatoire d'espaces naturels
- ▲ Réserve biologique dirigée
- △ Réserve biologique intégrale
- Site du Conservatoire de littoral
- Arrêté préfectoral de protection de biotope

Réserve de biosphère

- Zone centrale
- Zone tampon
- Zone de transition

- Réserve naturelle nationale de plus de 5000 ha
- Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- Parc naturel régional
- Parc national : aire d'adhésion
- Parc national : zone de cœur
- Parc naturel marin
- Site Ramsar 2013
- APB contenant un cours d'eau

© MNHN, juin 2013

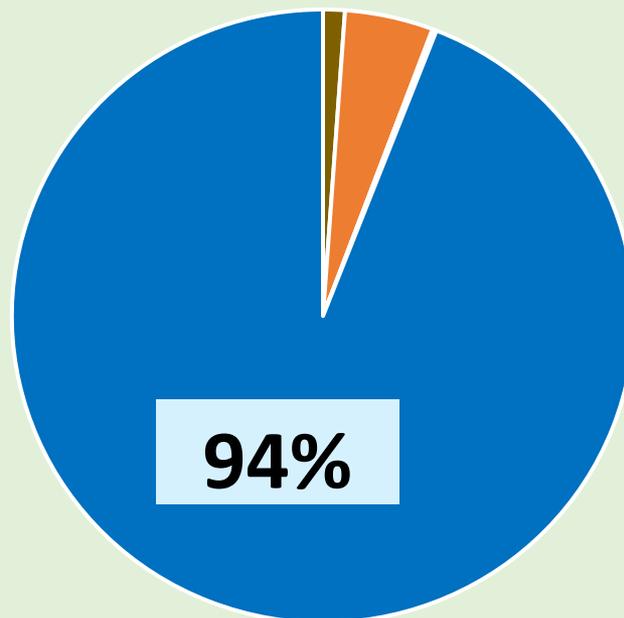


III. Focus sur la “protection forte”

- Au niveau français, une définition fondée sur des approches « réglementaires » : Zone cœur des parcs nationaux, réserves naturelles et biologiques (hors réserves de chasse), arrêtés de protection de biotope.
- Des pratiques diverses, plus ou moins restrictives (chasse, pêche, élevage, habitats...) : « *les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques de cet espace sont supprimées ou significativement limitées* »

III. Focus sur la “protection forte”

Les aires protégées "fortes"
(hors Polynésie et Nouvelle-Calédonie)
724 milliers de Km² = 14,4% du territoire)

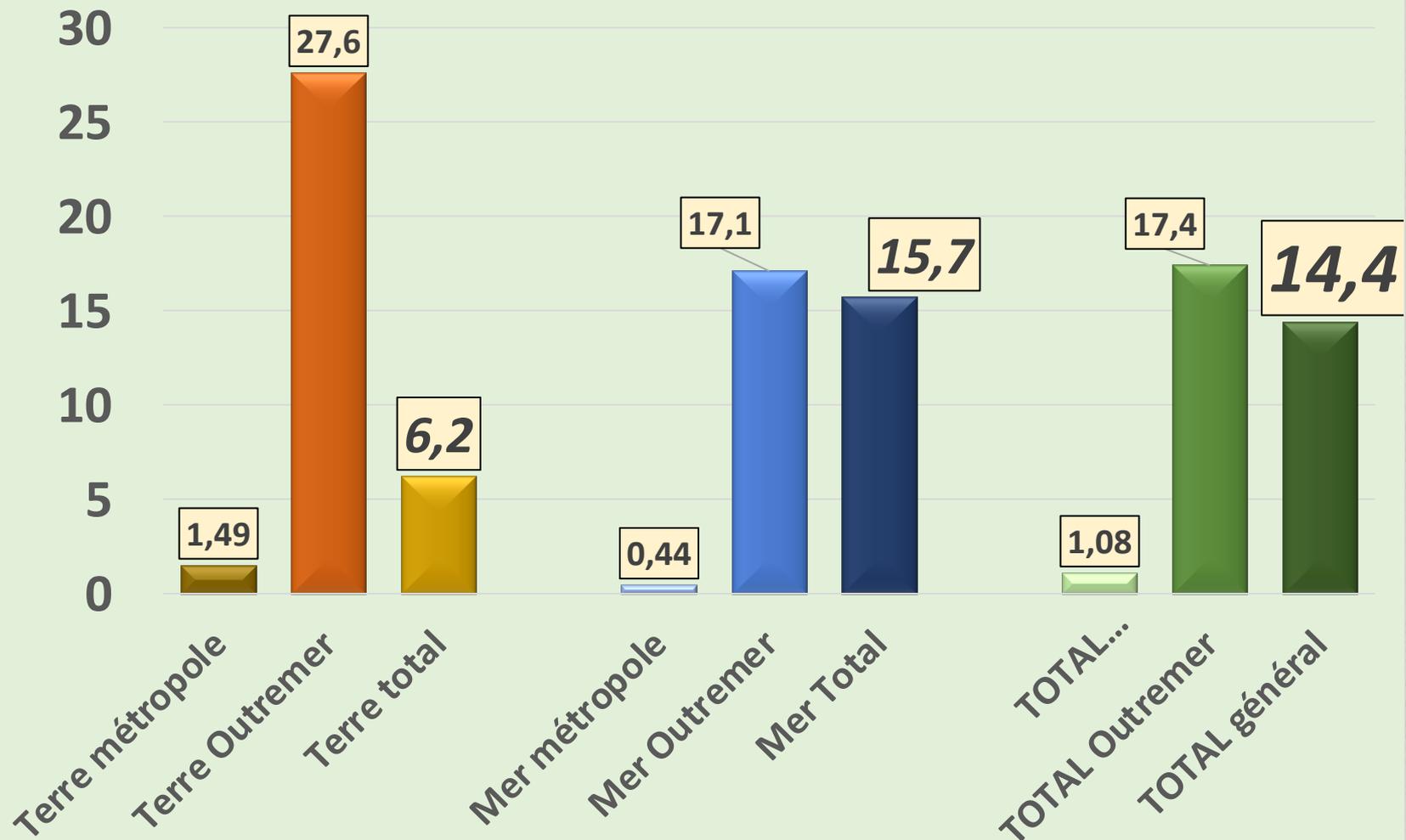


■ Terre métropole ■ Terre Outremer
■ Mer métropole ■ Mer Outremer

III. Focus sur la “protection forte”

Les taux de protection forte des différents milieux

Source : INPN



III. Focus sur la “protection forte”

- **Une définition potentiellement évolutive (SAP) : périmètres de protection des réserves, nouvel outil pour les forêts, terrain des conservatoires...**
- **Un objectif de 10% propre à la France et à l'Europe.**
- **Des terminologies diverses et à préciser : protection stricte, pleine naturalité, libre évolution, ré-ensauvagement, renaturation...**

Conclusion pour lancer le débat

Au-delà des objectifs quantitatifs (30%, 10%), la nécessité d'une cartographie prospective sur :

- **Les espaces à protéger ;**
- **Leur(s) mode(s) de protection souhaitable ;**
- **L'agenda à moyen terme ;**
- **Le traitement des 70%**



**Merci
de
Votre
attention**